

# Médiation

*La médiation* est l'art de la transmission des savoirs. Différente de la pédagogie, elle consiste plutôt à amener un public à se poser des questions et lui fournir les réponses souhaitées en temps voulu, lui permettant de construire lui même ses propres réflexions. Elle nécessite d'être adaptée à chaque public et peut s'exprimer sous bien des formes. ■

## Connaissances scientifiques

Une médiation ne peut se concevoir sans une parfaite maîtrise des sujets abordés. Comment, en effet, faire de la vulgarisation sur un sujet qu'on ne connaît pas ?

La grande force du cabinet Piette-Pommier, cas presque unique dans le secteur, est de regrouper un historien diplômé de la Sorbonne et un historien de l'art diplômé de l'École du Louvre. Nos collaborateurs privilégiés apportent leur lot de connaissances complémentaires, notamment en architecture, en histoire des sciences ou en création contemporaine. Nous couvrons ainsi, par les connaissances de notre équipe, la quasi totalité du champ des collections muséales ■

## Dispositifs de médiation

La médiation est différente du programme scientifique de l'exposition ; elle est le moyen par lequel on va le transmettre. Elle est complémentaire du travail du commissaire d'exposition, et le catalogue n'est qu'un de ses aspects même si c'est celui qui regroupe le plus d'informations sur le sujet de l'exposition ■

Nos compétences en médiation et notre connaissance des différents exemples existants ainsi que de leurs retombées nous permettent de mettre en place pour vous des dispositifs adaptés au sujet de l'exposition. Nous sommes tout aussi capables de travailler avec votre équipe de conservation que de concevoir l'exposition dans son entier à partir de vos collections ■